

DEMANDE DE DÉROGATION

POUR ☒ LA COUPE* ☐ L'ARRACHAGE*
☐ LA CUEILLETTE* ☒ L'ENLÈVEMENT*
 DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : SYSTRA France
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
 Adresse : N° 72..... Rue Henry Farman CS 41594
 Commune Paris
 Code postal 75 513 Paris Cedex 15
 Nature des activités : Groupe international d'ingénierie et de conseil dans la mobilité pour les
 transports urbains et ferroviaires
 Qualification : Maîtrise d'ouvrage déléguée

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité(1)	Description (2)
B1 Symphytum bulbosum Consoude bulbeuse	50 individus environ	Destruction et altération lié aux opérations de défrichement et de terrassement - avec transplantation immédiate des individus
B2 Phalaris aquatica Alpiste aquatique	100 individus environ	Destruction et altération lié aux opérations de défrichement et de terrassement - avec transplantation immédiate des individus
B3		
B4		
B5		

(1) poids en grammes ou nombre de spécimens

(2) préciser la partie de la plante récoltée

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	☐	Prévention de dommages aux cultures	☐
Sauvetage de spécimens	☐	Prévention de dommages aux forêts	☐
Conservation des habitats	☐	Prévention de dommages aux eaux	☐
Inventaire de population	☐	Prévention de dommages à la propriété	☐
Etude phytoécologique	☐	Protection de la santé publique	☐
Etude génétique	☐	Protection de la sécurité publique	☐
Etude scientifique autre	☐	Motif d'intérêt public majeur	☒
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux pêcheries	☐	Autres	☐

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : ... Le projet s'inscrit dans les grands enjeux identifiés dans le PLUm de la Métropole Nice Côte d'Azur, avec
 La réduction des polluants atmosphériques grâce aux reports modaux et la facilitation des déplacements.....

Suite sur papier libre

D. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période :
 ou la date :

E. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DE L'OPÉRATION *

Arrachage ou enlèvement définitif ☐ Préciser la destination des spécimens arrachés ou enlevés :

Arrachage ou enlèvement temporaire ☒ avec réimplantation sur place ☒
avec réimplantation différée ☐

Préciser les conditions de conservation des spécimens avant la réimplantation :

La transplantation des individus de *Symphytum bulbosum* et de *Phalaris aquatica* se fera immédiatement - aucune opération de stockage n'est prévue

Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation : Début travaux de réimplantation : septembre 2025

En ce qui concerne la réimplantation de *Symphytum bulbosum*, le lieu et les conditions sont précisées dans les mesures

C1 et A2 du mémoire technique. Pour *Phalaris aquatica*, le lieu et les conditions sont précisées dans les mesures R5 et A2.

Suite sur papier libre

E1. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE COUPE, D'ARRACHAGE, DE CUEILLETTE OU D'ENLÈVEMENT

Préciser les techniques : Les techniques de coupe et d'arrachage se feront via l'utilisation d'une petite tractopelle.
Les détails

Suite sur papier libre

F. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie végétale ☐ Préciser :

Formation continue en biologie végétale ☐ Préciser :

Autre formation ☒ Préciser : ...Botaniste de Naturalia environnement

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Région Sud (anciennement PACA)

Départements : Alpes-Maritimes

Cantons :

Communes : Nice

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Réimplantation des spécimens enlevés ☒ Mesures de protection réglementaires ☐

Renforcement des populations de l'espèce ☐ Mesures contractuelles de gestion de l'espace ☐

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Les individus de *Symphytum bulbosum* et de *Phalaris aquatica* se situent dans des habitats secondaires dégradés, entourés par des activités anthropiques. L'objectif est de les transplanter sur des habitats remaniés afin de leur permettre une bonne recolonisation. Les détails de ces opérations sont décrits dans le mémoire technique aux mesures R5 et C1.

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Aucune opération antérieure n'a eu lieu

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

Suivi de la mise en œuvre des mesures de chantier et rédaction de comptes rendus, tenue du journal environnement du chantier, rédaction d'un bilan post-travaux. Rédaction de mesure compte rendu pour le suivi des mesures d'abord sur 10 ans.

L'ensemble de ces documents sera transmis par la maîtrise d'ouvrage à la DREAL et à la DDTM.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à MARSEILLE

le 06/01/2025

Votre signature Stéphane EYCHENNE

